



Calcul pension alimentaire

Par **Le.ti**, le **14/01/2023** à **17:26**

Bonjour,

Je suis divorcée avec le père de mon fils depuis plus de 10 ans. J avais la garde avec un DVH classique pour le papa.

Je me suis remariée, mon mari a une fille de son côté dont il verse une PA chaque mois.

Nous avons un enfant en commun.

Aujourd'hui, mon fils aîné souhaite vivre chez son père.

Mon mari et moi gagnons 4000 euros par mois à nous deux (2000 chacun)

A quel montant de PA dois je m attendre ?

Merci d avance

Par **Marck.ESP**, le **14/01/2023** à **17:48**

Bonjour

Seule le JAF peut trancher ce sujet, tenant compte des besoins de l'enfant et des ressources des 2 ménages.